

PIXOM médias

Association Loi 1901

Caruel Baptiste - 06 84 10 99 98

www.pixom.culturamedia.com

Dis-moi qui tu haies

Un film documentaire de Baptiste Caruel



DOSSIER DE PRESSE

Production : C.A.U.E. de la Manche & Pixom Médias

Année de production : 2013

Durée : 26 minutes

Format : DV-PAL 16/9ème

Synopsis

Le bocage est un espace vivant partagé, un milieu naturel habité, non-figé. Toujours transformé par l'homme depuis l'âge de Bronze, le bocage Normand a changé de couleurs, de fonctions et d'usages à de nombreuses reprises.

«Dis-moi qui tu haies», c'est la découverte du bocage Normand à travers son meilleur emblème : la haie bocagère. Une balade paysagère au cœur du bocage, à la rencontre d'habitants qui participent chaque jour à son façonnage.

Fiche technique

Production : C.A.U.E. de la Manche et Pixom Médias

Année de production: 2013

Durée du film : 26 minutes

Format vidéo : PAL 16/9e

Images et Réalisation : Baptiste Caruel

avec l'aide précieuse de Stéphanie Langevin et Cécile Guillopé

Musiques : Mael Felicianni

Planning de réalisation

du 15 au 30 mars :

écriture, prises de contacts et réalisation d'images illustrant l'hiver

du 1er avril au 15 mai :

tournage des entretiens, paysage bocager de la Manche

du 15 mai au 15 juin :

montage, mixage, choix des musiques

été-automne 2013 :

étalonnage, réalisation du DVD, recherche de diffusions

Préambule

Dis-moi qui tu haies, c'est une rencontre dans les locaux du c.a.u.e. pour imaginer un film documentaire qui parle du bocage, comme élément de patrimoine.

Le bocage, c'est le paysage de tous : agriculteur, habitant, promeneur, jardinier... Sans être propriétaire d'une haie, nous profitons aussi de son ombrage, de ses fruits, du chant des oiseaux...

Baptiste en parlait aussi comme d'un tableau au soleil levant, un fil conducteur qui le reliait à des impressions d'enfance. Une fenêtre s'ouvrait alors sur le paysage, et à cet instant, nous lui avons proposé de ressentir la matière des éléments et de partir à la rencontre des gens pour le transmettre en images et en sons.

Dans le film, la haie et l'arbre prennent le rôle principal de la vie de ce paysage avec ses habitants. Michel et Annie façonnent un morceau de bocage à eux tous seuls. Les habitants des Moitiers-en-Bauptois conversent au fil des chemins creux. Jean parle pour les oiseaux de la haie et l'eau de la rivière. Michelle nous emmène dans son jardin et nous amène à cette campagne où elle vit. Christiane, par son savoir, relie toutes ses personnes et leurs actions au travers de ce qu'elle a compris de ce paysage et de son histoire sociale.

La haie, l'arbre, le végétal sont au cœur de ce paysage et en chacun de nous. Le film révèle ce lien culturel qui nous unit dans le bocage, quelques soient les lieux : le champ, le verger, le jardin, le chemin, le bord de rivière, le quartier... Un patrimoine vivant et partagé.

Pour le C.A.U.E. 50, Stéphanie Langevin & Cécile Guillopé, paysagistes



Intentions de réalisation (mars 2013)

Autour de nous se trouve un paysage remarquable, construit et organisé par l'homme depuis des siècles. Si sa fonction principale la culture et l'élevage agricole l'a fortement transformé dans la seconde moitié du XXème siècle lors du remembrement, le bocage paysage anthropique par nature est un formidable vivier pour la faune et la flore. Les haies leur offrent ainsi une protection contre le vent et le soleil, tandis que les mares et talus canalisent et filtrent l'eau de ruissellement, proposent refuges et continuité écologique.

L'objet de ce film est de faire prendre conscience de cette bonne nouvelle : l'homme est capable de transformer son territoire, de l'adapter à ses besoins, tout en respectant les habitants de cet écosystème. Mais l'objet de ce film n'est pas de porter un propos strictement écologique ou de sacraliser ce paysage, ou de mettre dos à dos développement économique et respect de la nature.

Le film s'intitule provisoirement "Dans mon jardin il y a..." car la porte d'entrée que nous souhaitons proposer, avec le CAUE, c'est le jardin. Cet espace de verdure, situé derrière la haie du bord du chemin ou de la route, agrémenté d'un arbre fruitier, d'un massif de fleur ou encore d'un potager est à l'image du bocage. Ainsi dans ce film, nous souhaitons parler au jardinier qui, à la campagne (et à la ville), en chacun sommeille. Dire aussi que le bocage commence chez soi à travers la construction de sa maison (orientation, implantation, matériaux) ou encore à travers les arbres et arbustes plantés.

Dans notre pays, le patrimoine public est protégé et mise en valeur par l'Etat et/ou parfois des fondations privées. Le citoyen participe aussi à sa préservation à travers ses impôts ou des droits d'entrée. Mais notre héritage commun national en tant que première destination touristique mondiale peut être également perçu comme un bien marchand, un produit d'appel d'offre pour l'économie touristique. Dans le bocage, de fait, chacun peut participer à son niveau à la préservation et à l'évolution de ce patrimoine. Nous continuons en effet la transformation entreprise par nos aïeux depuis plus de 10 siècles.

Dans cette perspective, le film mettra en avant des initiatives collectives de mise en valeur du paysage telles que les associations "Cotentin Côté Jardins" et "Montviette Nature". La première regroupe des jardins, petits et grands, paysagers et bucoliques, conçus et entretenus par des passionnés. La seconde regroupe les habitants de la commune de Montviette dans le Calvados qui entretiennent les 27 kilomètres de chemins creux de leur commune. La parole sera également donnée aux enfants lors de l'exposition "Dans mon jardin

il y a" organisée en avril 2013 par le CAUE de la Manche. Enfin, nous rencontrerons les habitants de Moitiers-en-Bauptois, dans le cadre de la démarche participative entreprise avec le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, sur le patrimoine de leur commune. Ainsi, nous pouvons imaginer recueillir les propos de particuliers, d'élus de communes rurales ou encore d'agriculteurs (soucieux ou non de préserver leurs haies).



Présentation de l'auteur

Après l'obtention en 2002 d'un BTS Audiovisuel, j'ai travaillé sur des films documentaires destinés à des télévisions nationales en tant qu'administrateur de production. C'était le temps des demandes de subventions, des préparations de tournages en France et à l'étranger mais encore de la gestion financière, contractuelle et sociale.

Depuis 2007, je propose en tant qu'indépendant des prestations de montages audiovisuels pour des structures publiques, culturelles, et des sociétés privées.

En parallèle de cette activité, je développe au sein de l'association mayennaise Pixom Médias des projets de films documentaires. Après «Jublains, la disparition d'une cité antique» réalisé par Vincent Olivier, nous produisons un 2ème documentaire de création. «Dis-moi qui tu haies» est aussi ma première réalisation documentaire.

Baptiste Caruel - 06 84 10 99 98 - caruelb@culturamedia.com

Présentation du C.A.U.E. de la Manche

C.A.U.E. de la Manche

2 place Général de Gaulle 50000 Saint-Lô

02 33 77 20 77 - courrier@caue50.fr - www.caue50.fr

Tout particulier^[1] ou collectivité peut faire appel au c.a.u.e. dans le cadre d'un projet de construction, d'urbanisme ou d'aménagement. Créés par la loi sur l'architecture de 1977^[2], les c.a.u.e. sont des associations spécifiques regroupant l'État, les différentes collectivités territoriales ainsi que les acteurs socio-professionnels impliqués dans l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Au plan local, le c.a.u.e. de la Manche a été mis en place par le préfet et le président du Conseil général. Son statut associatif en fait un organisme autonome, régi par une assemblée générale et un conseil d'administration dont la composition a été déterminée par décret.

Le c.a.u.e., un outil au service d'un territoire, de ses habitants, des institutions, des élus et de ses acteurs. Ses missions sont de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage par des actions de conseil, de sensibilisation, de formation et d'information.

[1] Conseil architectural aux particuliers, un service gratuit [2] L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 1er.